

# Recettes de médecine populaire recueillies dans le Pays de Vaud, au 18e siècle

Autor(en): **Olivier, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **35 (1936)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113314>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Recettes de médecine populaire recueillies dans le Pays de Vaud, au 18<sup>e</sup> siècle,

par le docteur E. OLIVIER, Le Mont-sur-Lausanne.

Des textes de ce genre ont déjà été publiés à diverses reprises, dans la *Revue historique vaudoise* (RHV)<sup>1)</sup> et dans les *Archives suisses des traditions populaires* (Arch.)<sup>2)</sup>. S'il me paraît utile de revenir sur le sujet, ce n'est pas tant — tout désirable que ce soit — pour augmenter le nombre des exemples et multiplier les points de comparaison, que pour examiner avec quelque détail un aspect particulier de certaines de ces recettes, sur lequel l'attention n'a peut-être pas été suffisamment attirée jusqu'ici.

Les recueils manuscrits que j'ai pu étudier — ils comprennent environ deux mille recettes — présentent parfois celles-ci, dans certaines parties, suivant un ordre qui se laisse reconnaître. En général, cependant, on a plus de chances d'y rencontrer un mélange de prescriptions alignées au hasard, dont les unes peuvent concerner la santé des humains, d'autres celle du bétail, et d'autres, enfin, englober toutes les activités possibles, de la préparation de bonne encre à des tours de physique amusante, du braconnage à la conduite de procès, etc. Ce sont toujours les mêmes démarches, intellectuelles ou

---

<sup>1)</sup> RHV 1906/250, Prières et secrets, par E. MOTTAZ; 1926/193, Vieilles recettes superstitieuses, par W. DEONNA; 1931/338, Prières et secrets, par le Dr MEYLAN. — <sup>2)</sup> Arch. 1 (1897) 232 s., O. CHAMBAZ, Prières et formule magique; 10 (1906) 44—58, A. MILLIoud, Un livre de mège vaudois; 14 (1910) 257—267, M. REYMOND, Remèdes et Recettes d'autrefois (recueil Bertholet). — ED. LAMBELET (Les croyances populaires au Pays d'Enhaut, 12 (1908) 91—124), qui note les formules en usage au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la vallée de Château-d'Oex, permet de constater que la plupart ne diffèrent en rien de celles du 18<sup>e</sup> siècle. Notre canton est aussi représenté dans l'enquête de H. BÄCHTOLD, *Volkskundliche Mitteilungen aus dem schweiz. Soldatenleben*, Arch. 19 (1915) 214—231. — Le bulletin mensuel de la Société suisse des traditions populaires, le *Folklore suisse*, est plus riche en recettes de ce genre pour le Jura, bernois ou neuchâtelois, que pour Vaud. On y trouve cependant treize secrets provenant d'un cahier d'Antagne écrit en 1762 (Superstitions d'antan, 4 (1914) 33—35); la mention d'un Receptaire de 1672 conservé au musée du Vieux Romainmôtier (P. DESLANDES, 12 (1922) 48—51); des Traditions locales au sujet de l'accouchement, recueillies au Sentier par AUG. PIGUET 15, 1925, p. 53, sans doute d'origine très ancienne.

affectives, qui président aux solutions offertes, quel que soit le domaine en jeu; une recette enseignant la production de cerises sans noyau aidera à comprendre une prescription d'ordre médical. Malgré cela, j'ai entièrement écarté dans cette étude ce qui n'est pas exclusivement d'ordre médical ou sanitaire, s'adressant seulement à l'homme.

Là encore, il est une distinction qui s'offre d'elle-même; une partie de ces recettes utilise des remèdes; les autres sont des „prières“, des „secrets“, des formules magiques, incantations, conjurations, qui se passent du recours à la drogue et comptent sur l'action spirituelle seule, celle de la puissance divine ou d'un de ses délégués, la Vierge ou les saints, quand ce n'est pas celle du malin esprit<sup>1</sup>). On ne se ferait pas une juste idée de l'activité de nos guérisseurs populaires en supprimant l'une ou l'autre de ces deux séries; c'est pourquoi la thérapie magique sera, aussi bien que la thérapie pharmaceutique, représentée dans la collection réunie ici. Mais l'étude que nous nous proposons de faire laissera de côté les formules magiques. Même pour les recettes qu'on pourrait appeler naturelles, celles qui recourent aux vertus des simples, c'est un seul point de vue qui retiendra notre attention, celui de leur relation avec la science des temps antérieurs, ou, de façon plus générale, avec les documents écrits. Il nous arrivera, de façon tout exceptionnelle, de relever en passant tel ou tel trait qui se retrouve dans les riches archives du folklore d'aujourd'hui; mais sans entrer à cet égard dans aucun détail. C'est de propos délibéré que nous laisserons dans l'ombre la plupart de ces innombrables points de contact entre le passé vaudois du 18<sup>e</sup> siècle et les croyances actuelles de notre peuple ou des autres.

Nous suivrons par contre à la piste l'histoire, contemporaine ou antérieure, de nos recettes à simples, en remontant du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'au début de notre ère. Peut-être sera-t-on

---

<sup>1</sup>) Il est superflu de rappeler que sous le régime bernois le culte catholique était aboli dans le Pays de Vaud presque entier. Les prières d'origine catholique, avec leurs mentions de la Vierge ou de saints, de la messe, leurs pater, ave ou signes de croix, n'en sont pas moins très nombreuses dans nos recueils écrits deux siècles ou plus après l'introduction de la Réforme. Les unes nous sont venues de France, comme nous le constaterons, par exemple, pour les n<sup>os</sup> 33, 41, 76. D'autres ont pu être aisément empruntées à nos voisins du Valais ou de Fribourg. Peut-être quelques-unes se sont-elles conservées sur place en cachette?

surpris de voir, une fois l'enquête terminée, quelle proportion considérable de ces textes peut se réclamer d'ancêtres connus; combien d'entre eux ont, une fois ou pendant des siècles, figuré chez un auteur tenu en son temps pour un maître de la science. On est parfois porté à sourire de tant de prescriptions naïves, à y voir peut-être le fruit de l'imagination déréglée d'un paysan illettré. Bien loin d'être des prolétaires, nos recettes peuvent au contraire revendiquer des titres de noblesse qui souvent remontent bien au delà des Croisades. Leur défaut n'est pas d'être mal nées, mais de n'avoir pu évoluer; elles ont vaillamment maintenu leurs droits, pour se voir néanmoins peu à peu dépassées et abandonnées. Des parvenus ont pris leur place et jouissent à leur tour des mêmes faveurs; ils croient pouvoir regarder de haut leurs prédécesseurs et ne se rendent pas compte qu'eux-mêmes, en comparaison, ne fourniront que des carrières dérisoires; bien heureux s'ils vivent dans cinquante ans, alors qu'après vingt siècles quelques-uns de ceux qu'ils dédaignent ne sont pas morts.

Dans la recherche de ces étapes oubliées, il ne nous importait pas d'être complet; et cela d'autant moins que les textes choisis par nous, de façon tout arbitraire, sont très peu de chose en regard de ceux que nous avons laissés de côté. Il suffisait à notre propos d'établir par des exemples typiques que nos recettes populaires vaudoises du 18<sup>e</sup> siècle sont souvent le produit d'une lente décantation; il ne s'en retrouve pas seulement chez les empiriques français des siècles immédiatement antérieurs, mais chez les auteurs savants, depuis les contemporains jusqu'au premier siècle de notre ère. Sans doute, lorsqu'un honnête vigneron de Rivaz, un agriculteur des environs de Moudon, transcrivent leurs cahiers en 1726 et vers 1760, ils ne se doutent pas que les „secrets“ qu'ils sont si fiers de posséder sont souvent empruntés à un Marcellus, un Dioscoride, un Pline, personnages dont ils n'ont jamais entendu parler. Leur ignorance de ce fait ne change rien à sa réalité et n'enlève rien à sa signification.

Nous avons tout à l'heure fait une distinction entre formules magiques et remèdes naturels. Cette distinction n'est souvent qu'apparente; il ne faudrait pas vouloir la pousser trop loin, lui attribuer une rigueur qui n'est pas dans la réalité des choses. Bien souvent, même lorsque ni geste ni parole magique ne s'ajoutent à l'emploi d'un remède, c'est pourtant

par un charme que l'on veut agir. Ces vieux guérisseurs croyaient à la vertu active de certaines analogies; elles entraînaient pour eux l'idée d'une liaison, d'une influence. La vertu de leurs interventions est homéopathique, homéothérapique, si l'on peut appliquer ces mots artificiels à un état d'esprit tout spontané, et dans lequel beaucoup de vague s'alliait à une profonde conviction <sup>1)</sup>. Lorsque l'on prétend guérir la jaunisse par le jus de chélidoine ou la gravelle par le greuil <sup>2)</sup>, ce n'est certes pas sur la vertu pharmacologique de ces simples que l'on compte, comme se le proposerait la science expérimentale moderne; c'est en réalité et sans qu'il soit besoin de le dire, par le charme de la couleur ou de l'apparence que l'on veut agir. Charme si évident que le meige n'a nul besoin d'y joindre une parole magique. Ou voici une démangeaison qui vous « dévore »; on la baptisera « loup », en l'honneur de cet animal vorace; après quoi on n'aura aucun doute que la graisse de loup vous en débarrassera <sup>3)</sup>. Magie encore, sous le masque d'un remède simple.

La séparation entre les formules magiques d'une part et les remèdes naturels de l'autre n'est donc pas considérée par nous comme répondant à deux états d'esprit différents. Nous l'avons marquée ici pour la simple raison pratique que nous avons indiquée plus haut: notre désir de suivre l'histoire antérieure de l'utilisation de ces simples. De même, si notre enquête ne remonte pas au delà du 1<sup>er</sup> siècle, c'est que nous ne voulons tenir compte que des documents écrits, datés, et que c'est alors que naissent les ouvrages de Dioscoride et de Pline. Au delà commence le vaste domaine de la pharmacologie non écrite où nous ne voulons pas pénétrer. Nous y retrouverions, il n'est pas besoin de le relever, le jeu des mêmes éléments. Seule notre thérapeutique chimique est presque exclusivement d'origine récente; bien que certains de ses éléments fussent utilisés dès l'antiquité, c'est à Paracelse qu'elle doit sa principale impulsion. L'emploi des remèdes dits galéniques est au contraire déjà familier à l'homme primitif. C'est à l'empirisme des précivilisés, puis des barbares, que remonte

<sup>1)</sup> Il ne s'agit pas là d'une interprétation moderne ou abusive. On trouvera par exemple l'exposé détaillé de cet état d'esprit au 14<sup>e</sup> siècle, dans l'introduction que le pseudo Albert le Grand donne à ses *Mirabilia mundi*. Voyez ALBERTI MAGNI de secretis mulierum (etc.), Amsterdam, Jansson, 1655, p. 172—188. — <sup>2)</sup> Voir nos recettes nos 43 et 44. — <sup>3)</sup> Recueil de Moudon, 237: « Les loups des jambes se guérissent pour l'ordinaire avec des onguens faits de la chair et graisse de loup ».

la connaissance de la plupart des plantes riches en principes actifs ou en poisons. A ce titre, les sauvages ont été les premiers à créer une pharmacologie qui n'a plus, pour nous modernes, de caractère magique. Cependant ces simples-là sont des exceptions assez rares, et à côté d'eux à peu près tout ce qui tombait sous la main de l'homme a été utilisé dans l'idée que cela pourrait exercer une influence sur sa santé. Les successeurs plus ou moins civilisés des primitifs ont longtemps continué à agir de même.

C'est dire que dans la presque totalité des cas l'emploi des remèdes même les plus banals de la pharmacopée populaire se rattacherait, pour qui pourrait remonter à sa lointaine origine, à quelque conception aussi irrationnelle que celle des procédés ouvertement magiques. C'est surtout notre ignorance de ce passé qui nous empêche de démêler partout la composante magique qui se dérobe à nos yeux derrière leur aspect innocent et familier.

Avant de recourir à l'un de ses secrets, le meige s'appliquait-il du moins à reconnaître le mal qu'il s'agissait de guérir? Il faut bien l'admettre; mais il devait se fier surtout à son flair car on ne rencontre que très rarement d'indications à ce sujet au milieu de la foule de préceptes curatifs qui nous sont parvenus. Il n'est, par exemple, pas question de l'inspection des urines dans les recueils populaires que j'ai vus. Faut-il croire que cet examen restait la prérogative du seul médecin lettré? Non; les documents d'archives nous apprennent que de simples campagnardes s'y connaissaient, telle Janeton Grivel, de Bournens, à laquelle le bailli dut en 1787 interdire de continuer à lire les eaux<sup>1)</sup>; et le médecin lausannois Jacob Constant affirme aussi que les meiges de son temps utilisaient «de petits manuscrits des urines»<sup>2)</sup>. La plupart de nos gens, sans doute, se passaient pour cela de guide. Il y avait des siècles que manuscrits et imprimés, parfois illustrés, exposaient la doctrine des vingt couleurs de l'urine et interprétaient ce qui pouvait se voir dans le verre. Ces traditions étaient devenues un bien commun. Ce qui sépare le savant du rustre, au moment où ils regardent les eaux, n'est pas que le premier ait beaucoup plus de lumières sur le sujet; mais il se rend compte qu'il ne suffit pas de regarder le bocal où le client a déposé le précieux liquide. Avant que sa conscience de diagnostiqueur

<sup>1)</sup> Arch. d'Etat de Berne, Actes du Conseil de santé, vol. 132, 12 et 15 nov. — <sup>2)</sup> Atrium medicinae Helvetiorum, 1692, Obs. LXXXIX.

et surtout de thérapeute soit tranquille, il estime nécessaires d'autres sources d'information, en plus.

Sur un point, pourtant, nos recueils aiment à faire montre de leur perspicacité: établir si une femme a conservé sa virginité. Tantôt on le déduit, bien entendu, de l'inspection de l'eau, comme le miroir des urines l'enseignait dès le moyen-âge. Tantôt ce sont d'autres procédés, non moins futiles, qui sont préconisés; donner à manger à la jeune fille «de la poudre de jaune de fleur de lis»; mettre sous sa cotte de la feuille de pavot blanc (deux fleurs blanches, qui conviennent aux vierges par la pureté de leur couleur); mettre dans sa boisson de la poudre d'aloès ou de la poudre de marbre; faire brûler le cœur d'un geai. Un peu moins fantaisiste est un observateur qui conseille de mesurer le tour de son cou<sup>1)</sup>.

Ou voici un ménage auquel est refusée la bénédiction d'avoir des enfants. Voulez-vous savoir auquel des époux attribuer la cause de cet échec? Voici: mettez du son dans deux écuelles; l'une recevra de l'urine du mari, l'autre celle de la femme; laissez reposer trois jours. «En icelle qui est à la personne à qui tient que la conception ne se fasse y aura des vers et en l'autre non»<sup>2)</sup>. Nous apprenons aussi à quoi un père pourra reconnaître si son fils a des vers: yeux luisants, mauvaise haleine, et avant tout «lèche luy le front avec la langue, et si tu trouves qu'il soit salé, c'est signe qu'il a des vers»<sup>3)</sup>.

Une recette diagnostique copiée à Rivaz vers 1730 nous conserve un témoignage attardé de l'époque où la lèpre préoccupait l'Europe<sup>4)</sup>: «Pour connaître si hommes ou femmes sont ladres. Prenés de son sang et le jettés en belle eau claire, et si ledit sang va au fond, il n'est point ladre, mais si ledit sang nage sur l'eau il sera trouvé ladre.»

<sup>1)</sup> Ces recettes sont empruntées aux recueils cités p.111 s., SALCHLI, CHAPPUIS 261, 272, 315, 317, MILLIoud (Arch. 10, 1906, 51); il en existe quantité d'autres. —

<sup>2)</sup> N<sup>os</sup> 2 du recueil de Moudon, copié vers 1760, mais d'un original fort antérieur comme le montre le mot «icelle»; cette recette remonte au GRAND ALBERT, De secretis mulierum (éd. Jansson. Amsterdam 1655, 117). Voir aussi plus loin n<sup>o</sup> 138. — <sup>3)</sup> Recette de J. CHAPPUIS, p. 291, empruntée au Bastiment de recettes, 1557, p. 93; sur lequel v. plus loin, p. 111 et 114.† — <sup>4)</sup> Recette aussi empruntée par J. CHAPPUIS p. 317 au Bastiment, 1557, p. 153; voir note précédente. La plus ancienne mention d'un examen du sang dans la lèpre est de 1200 environ (Arch. f. Gesch. d. Med., XI (1919) 232. La plupart des auteurs se basent de préférence sur l'aspect des malades; c'est surtout Arnauld de Villeneuve († 1312) qui donne de l'importance aux signes tirés de l'urine et du sang. Après lui, ils se multiplient; vers 1400 on en énumère une quinzaine. V. Arch. f. Gesch. d. Med., VI (1913) 149 ss.; VIII (1914) 71; A. PAWELETZ, Lepradiagnostik im Mittelalter, Th. Leipzig 1915 p. 36.

Un autre mal encore, dont le début est aussi mystérieux que son allure était terrifiante une fois déchaîné, peut se reconnaître à bon compte: «pour être assuré de la morsure d'un chien, s'il est enragé, il ne faut appliquer qu'une moitié de fève sur la playe; si cette moitié demeure attachée, c'est signe de venin, et si elle tombe, il n'y en a point»<sup>1)</sup>.

Les indications pronostiques se réduisent à moins encore. En voici une: «Pour connoître si un malade mourra ou non. Prends de son urine et du lait d'une femme allaitant enfant mâle et met le tout ensemble et si le lait se caille il vivra sil ne se caille pas il mourra»<sup>2)</sup>.

Dans cette recette comme dans celle du sang lépreux il ne faudrait pas se hâter de voir de primitifs essais de notre physico-chimie biologique moderne. Celle-ci repose sur d'autres prémisses. On ne risquera pas d'en douter à propos de cette autre règle pronostique: mettez de «l'achelidoine avec le coeur d'une taupe . . . sur la tête d'un malade, sy doit mourir il chantera à haute voix, s'il en doit revenir il versera des l'armes»<sup>3)</sup>.

\* \* \*

Nous grouperons notre matériel sous quelques rubriques distinctes, en vue simplement de la commodité de l'exposé et sans qu'une limite tranchée sépare ces séries les unes des autres.

Ce seront d'abord 1. des recettes qui assurent une préservation générale à l'égard des risques sanitaires divers; avec quelques amulettes. Puis, 2. les secrets traitant de la guérison des maladies. 3. Ceux qui s'adressent aux femmes. 4. Les maladies données. Enfin, 5. Quelques simples dont l'action curative n'est qu'imaginaire.

#### Sources utilisées.

Elles sont surtout manuscrites<sup>4)</sup>. Les principaux cahiers que j'ai vus sont: Quatre livres de recettes, écrits presque entièrement par Jean Chappuis, de Rivaz; le premier est signé et daté de février 1726; le troisième, sur lequel je reviendrai plus loin<sup>5)</sup> est intitulé Bâtiment de Receptes où il y a des Excellents Remèdes; le quatrième paraît en relation avec un

<sup>1)</sup> Il est vrai que je n'ai jusqu'ici rencontré cette recette que dans un recueil imprimé et de caractère plus scientifique que nos cahiers de meiges ne le sont en général: le Parterre de médecine domestique, 1745; p. 28. L'auteur est le pasteur vaudois Josué Rossier.† — <sup>2)</sup> CHAPPUIS, à deux reprises, 263 et 314; d'après Bastiment 1557 p. 142. — <sup>3)</sup> Copié à Moudon vers 1760; provient du GRAND ALBERT (De virtutibus herbarum, éd. Jansson, Amsterdam 1655, 133 s.). — <sup>4)</sup> Sont à la Bibliothèque cantonale de Lausanne les recueils d'Aubonne, CHAPPUIS, LEYVRAZ, et une copie de ceux de Moudon, dont l'original est au musée du Vieux-Moudon. Le cahier Salchli, acquis par le médecin J.-J. Prelaz, est resté dans la famille et fait partie de la bibliothèque Olivier, à Givrins. — <sup>5)</sup> P. 114.

ouvrage nommé *Le médecin ou samaritain charitables*, dont je ne sais rien. En tout, 255 p. 4<sup>o</sup>, environ 1500 articles (cité: Chappuis, et la page). — Deux recueils déposés au Musée du Vieux-Moudon; le premier (recueil Monachon) de 1760—62, l'autre antérieur à 1782; en tout 337 n<sup>os</sup> (cité: Moudon, et le n<sup>o</sup>, d'après ma copie). — Du 18<sup>e</sup> siècle, sans date, anonyme, écrit dans la région d'Aigle et appartenant à la famille Bertholet, un cahier de 164 recettes, presque toutes de la même main; manuscrit que le professeur Alfred Bertholet, à Berlin, a eu la bonté de me prêter. M. Maxime Reymond en a publié des extraits, Arch. 14 (1910) 257—267. (Cité, Bertholet). — Ecrit vers 1800, le Livre de remèdes pour le cytoyen Jean-Simeon Leyvraz, de Rivaz, 201 recettes numérotées par le scripteur (Leyvraz). — Le livre à François-Louis Jaquiéry, de Démoret, écrit autour de 1808; j'ai pu le consulter à grâce l'obligeance de M. Gustave Roud, de Carrouge, qui a publié quelques-unes de ses recettes dans *Aujourd'hui*, en 1930. Il m'a fourni une cinquantaine de recettes de médecine humaine (Jaquiéry).

Je mets à part deux recueils, parce qu'écrits par des hommes qui avaient étudié et savaient le latin. Le plus récent date de 1684—85 et est devenu en 1753 la propriété du chirurgien Samuel Salchli, à Rolle; le plus ancien a été écrit vers 1640—44 dans la région d'Aubonne. Je ne leur ai pour ainsi dire rien emprunté, quoiqu'à bien des égards ils ne diffèrent guère des collections populaires. L'un et l'autre sont anonymes.

Les collections populaires portent souvent le nom de ceux qui les ont écrites, et une date. Nom et date n'ont d'ailleurs que peu d'importance, vu la pérennité de ces formules. Signées ou anonymes, écrites entre 1726 et 1808, à Aigle, Rivaz, Moudon, Démoret ou ailleurs, elles ne naissent pas de l'esprit du scripteur ni au moment où il les couche sur le papier; elles sont membres d'une famille universelle née dans la nuit des temps. On ne les tiendra pas pour caractéristiques de notre pays ou du 18<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>). Nos recueils n'attestent qu'une chose, la vogue de ces pratiques au moment de leur transcription.

<sup>1</sup>) En parlant ainsi, nous avons surtout en vue les recettes à simples; mais il n'en va pas autrement des « prières » et des « secrets ». ALFR. MILLIoud a déjà relevé que pour le recueil dont il donnait des extraits le Grand et le Petit Albert ainsi que le curé Belot (ses Oeuvres sont de 1649) avaient été mis à contribution (Arch. 10/1906/44). M. REYMOND voit dans certaines prières des reflets altérés de légendes du moyen âge (Arch. 14/1910/267). Pour M. LAMBELET (Arch. 12/1908/96) les secrets dérivent d'anciennes formules d'exorcisme. Autant de sources incontestablement très antérieures.

Quelques imprimés ont fourni leur appoint. Nous n'avons rien pris au Recueil de curiositez... du sieur d'Emery, dont l'imprimeur lausannois David Gentil publia en 1681 une édition, dédiée au Bourgmestre et Conseil de sa ville. Par contre, les ouvrages de nos médecins vaudois, Jacob Constant, Jean Viridet, Tissot, Louis Levade, qui connaissaient bien l'état d'esprit du peuple, apportent des exemples significatifs; le plus intéressant, pour notre propos, est Constant, auquel nous prendrons plusieurs de ses recettes<sup>1)</sup>. Parce qu'elles sont antiques, il n'est pas éloigné d'y croire autant ou plus que ses clients.

Le Sauvage du lac d'Arnon, du doyen Bridel (1837), peut être considéré comme un reflet direct des croyances populaires du 18<sup>e</sup> siècle (cité: Sauvage). L'Histoire de Bex, II, par A. Millioud, d'après les registres du consistoire entre 1659 et 1691, mentionne souvent charmes ou maléfices; mais ces affaires sont presque sans exception antérieures à 1675.

#### Principaux ouvrages consultés comme points de comparaison.

Une pharmacopée contemporaine, celle du grand maître de cette discipline en France, Nicolas Lémery<sup>2)</sup>. Le curé J.-B. Thiers, Traité des superstitions concernant les sacrements<sup>3)</sup>, nous a offert des parallèles d'empiriques français pour une époque antérieure de peu, et d'autres remontant au début du 16<sup>e</sup> siècle qu'il avait empruntés à Fernel. †

Pour le 16<sup>e</sup> siècle, l'un des savants botanistes de l'époque, Léonard Fuchs, «médecin très renommé», nous fournira d'utiles renseignements grâce à son Histoire des plantes, mise en français par Guillaume Gueroult<sup>4)</sup>. C'est cependant pour une autre raison que nous faisons surtout appel à lui, pour voir comment un érudit interprétait alors Dioscoride, Pline et Galien à l'adresse du grand public. Car si nos copistes reproduisent dans leurs cahiers des recettes de ces illustres ancêtres, ce n'est assurément pas pour les avoir puisées directement dans leurs oeuvres. Ils les ont trouvées dans des écrits

---

<sup>1)</sup> Surtout dans son Apothicaire françois charitable, Lyon 1683. — <sup>2)</sup> Traité universel des drogues simples, 4<sup>e</sup> éd. Paris 1732. — <sup>3)</sup> J'ai utilisé pour le vol. I la 2<sup>e</sup> éd., Paris 1697; pour le IV, la 1<sup>re</sup> éd., Paris 1704. — <sup>4)</sup> Chez Balthazar Arnoullet, Lyon, 1550, illustré.

qui étaient mieux à leur portée. C'est donc avant tout au titre de représentant des classiques que nous consultons Fuchs.

Une place à part, parmi les sources du 16<sup>e</sup> siècle, doit être faite au curieux petit ouvrage intitulé le Bastiment de recettes. Le fait que l'un des cahiers de Jean Chappuis portait ce singulier titre nous engagea à rechercher s'il existait peut-être un imprimé de ce nom. C'est en effet le cas, et par bonne fortune nous avons pu nous en procurer un exemplaire<sup>1)</sup>. La comparaison avec le manuscrit Chappuis montre que celui-ci a puisé la totalité de son troisième livre, près de 300 recettes, dans l'imprimé, presque partout en conservant le même ordre tout en laissant de côté une centaine de recettes en tout; cela, à supposer que le texte qu'il avait à sa disposition fût identique à celui de l'édition que nous avons vue. (Sera cité, Bastiment 1557.)

Les Secrets du Grand Albert nous ouvriront leur mine de croyances de la fin du moyen-âge<sup>2)</sup>.

Quant aux vieilles pharmacopées que nous avons consultées, ce sont celles du Pseudo Apulée<sup>3)</sup>, de Sextus Placitus<sup>4)</sup>, du Pseudo Musa<sup>5)</sup>, de Marcellus l'Empirique<sup>6)</sup>, que l'on peut tous placer autour de 400; celle de Scribonius Largus<sup>7)</sup> et l'Histoire naturelle de Pline<sup>8)</sup> au 1<sup>er</sup> siècle; pour Dioscoride, nous nous sommes contenté de ce que Fuchs en rapporte.

<sup>1)</sup> BRUNET, Manuel du libraire, en énumère cinq éditions allant de 1544 à 1597, de titre et contenu quelque peu variables. Il continua à être réimprimé jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et peut-être encore après. L'édition que j'ai vue est inconnue de Brunet; c'est un petit in-16 de 228 p., imprimé à Lyon par Thibault Payan, 1557, et comprenant plusieurs ouvrages. Le Bastiment se termine à p. 110; il est suivi d'un Autre petit traité de recettes, intitulé le Plaisant Jardin, p. 113—157, traduit de l'italien par Maistre Quilleri de Passebreve; et d'autres encore. Les emprunts de CHAPPUIS sont faits au Plaisant Jardin aussi bien qu'au Bastiment proprement dit. Médecine populaire que tout cela, cela va sans dire. L'ouvrage est à la Bibliothèque cantonale, Lausanne. — <sup>2)</sup> Je n'ai pu en voir d'édition en français. J'ai utilisé l'édition Jansson, in-12, Amsterdam 1655; elle contient, avec d'abondants commentaires postérieurs, *Secreta mulierum* (p. 11—130); de *virtutibus herbarum, lapidum et animalium* . . (130—167); de *mirabilibus mundi* (172—219); etc. — <sup>3)</sup> APULEI Herbarius, éd. Howald/Sigerist, Teubner 1927. — <sup>4)</sup> SEXTI PLACITI Liber medicinae ex animalibus, même vol. que le précédent. L'édition donnée en 1788 par ACKERMANN, *Parabulum medicamentorum scriptores antiqui*, est riche en notes. — <sup>5)</sup> ANTONII MUSAE De herba vettonica liber. Même vol. qu'APULÉE. — <sup>6)</sup> MARCELLI de medicamentis liber, éd. M. Niedermann, Teubner 1916. — <sup>7)</sup> SCRIBONII LARGI Compositiones, éd. Helmreich 1887. — <sup>8)</sup> Ed. Janus, Teubner 1854—1865; cité par livre et paragraphe.

### 1. Secrets aptes à préserver de risques divers; amulettes<sup>1)</sup>.

1, 2. *Pour ne point se lasser en cheminant*: « met dans tes souliers et porte avec toy du cipré et verveine »<sup>2)</sup> (Chappuis 254); ou: piler « l'herbe nommée semprevive<sup>3)</sup> et en mettre sous vos pieds ». (Chappuis 320)

3. L'herbe sans couture<sup>4)</sup> garantit contre les *morsures de serpents* et de tous animaux venimeux.

4. « Prenez un os d'une personne sur le simmetière que vous porterez sur vous », cela vous *empêchera de « ramacer des poux »*<sup>5)</sup>. (Jaquiéry 25)

5. « *Pour le mal de dents*, Ecrivé ces mots et les porté pendus au col: Stragiles. falcesque dentate dentium dolorem persanate »<sup>6)</sup>. (Jaquiéry 40)

6. *Contre les risques de blessures à la guerre*, vous disposez d'abord de la racine à neuf chemises<sup>7)</sup> (*Allium Victorialis* L.).

<sup>1)</sup> J'ai conservé l'orthographe partout où les fantaisies de l'original n'offrent pas trop d'obstacles à la compréhension, mais n'ai pas eu de scrupule à l'améliorer sur quelques points, lorsqu'elle risquait de dérouter le lecteur. Il fera bien de s'attacher au son et non à l'apparence. Autant que possible, j'ai donné le nom scientifique des plantes, lorsqu'elles ne sont pas reconnaissables à première vue. — <sup>2)</sup> La verveine entre dans un emplâtre pour la podagre, MARCELLUS 36, 74. Et déjà PLINÉ, 26, 100. « Pour n'estre point las en allant, prens verveine cueillie la veille de la Saint-Jehan et la porte sur toy » (ROLLAND, Flore populaire, VIII, 41, citant le Bastiment des receptes, 1544; recette que je n'ai pas vue dans l'édition de 1557). — Identique dans un Réceptuaire manuscrit de 1672, au musée du Vieux Romainmôtier; Folklore suisse, 12 (1922) 48—51. † — Analogue, recueil en allemand, S. GFELLER, Arch. 6 (1902) p. 56; Recepte von Dr J. JENNER (1736—86) Arch. 7 (1903) 48. En français, LAMBELET, Arch. 12 (1908) 121 n° 1. — <sup>3)</sup> La joubarbe. La vertu tient au nom; une plante à vitalité permanente (*sempervivum*) devait conférer aux pieds quelque chose de sa résistance. — LÉMERY, qui s'arrête de préférence à un autre de ses noms, *Sedum* (p. 781), se demande s'il ne dérive pas « a sedando » parce qu'elle apaise douleurs et inflammations. — <sup>4)</sup> *Ophioglossum vulgatum* L., langue de serpent; magie du nom et de l'apparence. Sauvage, p. 40. — <sup>5)</sup> Même recette, Allemagne 17<sup>e</sup> s., Arch. 19 (1915) 50; Wil en Suisse, 20<sup>e</sup> s., Arch. 16 (1912) 248. On a supposé que cette vertu d'un os (parfois d'une dent) de mort dérive du fait que les parasites abandonnent les cadavres. — <sup>6)</sup> THIERS, I 416, a la même formule mais correctement orthographiée, *strigiles falcesque dentatae* . . et se terminant par *personate*. C'est pourtant *persanate* qu'il faut lire, comme le montre une autre mention par THIERS I 491. Ces « impertinentes paroles » sont tirées du médecin Fernel († 1558), critiquant les remèdes « ridicules et extravagans ». † — <sup>7)</sup> Sauvage, 40; BERTHOLET, Arch. 14, 265. La plante figurera encore souvent dans ces recettes. LÉMERY (*Victorialis*, 887) après description des multiples tuniques fibreuses qui entourent les tubercules et auxquelles elle doit son nom populaire, lui reconnaît nombre de vertus; elle est bonne contre les morsures de vipère, etc.

Souvent, toutefois cette protection ne paraissait pas suffisante. On connaît par Ruchat le texte de l'amulette que les hommes des troupes catholiques portaient à Villmergen; elles prend plus de sept pages d'impression. Le recueil Bertholet est riche en formules de cette sorte <sup>1)</sup>. En voici quelques autres encore:

7. « *Sécret pour être dur*. Ecrivé sur deux billets avec vôtre sang ce qui suit. Ranue. Malin. Fora consummatum est in te confedo. Satana. Vous en avaleré un, et porteré l'autre au col. » (Jaquiéry 29)

8. « *Pour confondre toute arme*. Il faut prendre de la crace qu'on a dans son soullier droit et desous le tallon et leur jeter contre le visage qui puisse toucher la paux et dire corps saint corps mort, lennemis du Diable lantre dans le corps, crain Dieu et non le Diable. » (Moudon 25)

9. « *Pour ce garder de son ennemis* au nom du père du fits du St-Esprit. O Dieu reveille toi parle et te montre en cette efroit que desormais mes ennemis on contre moy et à grand tor resolu de macraser mais jai en Dieu confiance qui a plus de force que tout arque de gaire <sup>2)</sup> bale bombe boule <sup>3)</sup> epee bayonete mase <sup>4)</sup> et que toute les efors de la gaire ne me face pas plus de peur que le Roi David contre les filistins golia je prie Dieu du paradit quil naye plus de force ni de puissance contre moi que la rosee na à lancontre du soleil aux grands jours de la St-Jean quand le tems en cher <sup>5)</sup> la racine que j'ai sur mon corps au nom du père du fits du St-Esprit amen.

La faut dire trois foits et trois foits le notre père. » (Moudon 297)

10. Ce sont là risques particuliers. On peut faire mieux, se préserver de façon plus générale, plus ample. Ainsi la circée préserve celui qui en porte de tous *enchantelements et charmes magiques* <sup>6)</sup>.

11. Si cela ne suffit pas, « portés sur vous trois petites recruës <sup>7)</sup>, l'une de niblay <sup>8)</sup>, une d'angreblay <sup>9)</sup>, et l'autre de ruë ou ruste, cueillies le jour de la St-Jean, avant le soleil levé. » (Chappuis 382)

<sup>1)</sup> La plupart ont été reproduites, Arch. 14, 263 ss.; parmi celles qui n'ont pas été publiées est « La manière de cueillir l'herbe revire canon ». — <sup>2)</sup> Arc de guerre. — <sup>3)</sup> Boulet. — <sup>4)</sup> Masse, massue. — <sup>5)</sup> Lisez: est clair. Mais ensuite il y a une lacune, ou le texte est corrompu. — <sup>6)</sup> Sauvage, p. 40; *Circaea lutetiana* L. — <sup>7)</sup> Pousses. — <sup>8)</sup> Néflier (Gloss. BRIDEL). — <sup>9)</sup> Houx (Gloss. BRIDEL).

12. D'autres choisissent une date plus importante encore: « Pour Lever du Neflier la veille de noel a huit heure du soir — Jeauphat Benissus au Ramat benit La Rame d'Abraam, le baton d'Ysual, la verge de Jacob; je te coupe au nom du Père, du fils et du St-Esprit amen ». (Bertholet 163)

13. On peut toutefois se contenter à moins: « pour empêcher malfaisant . . . prenés une verge ou baton de nyblay et le portés avec vous ». (Chappuis 383)

14. « *Contre charme* — Corps fin corps mort l'heure du Diable entre plus depart Dieu depart le Diable. Je crois à Dieu. Dieu soit toujours avec moi, amen. Au nom du pere amen. Charme Charme coups fin corps mort de mère du Diable, et plut de la part du Dieu que celui du Diable ne puisse rompre tout charme. Au nome du pere amen »<sup>1)</sup>. (Bertholet 11)

15. *Pour empêcher des sorciers de ne faire aucun mal dans la maison.* — Prenez de la rue, des aulx, du sel, de l'angreblay, du niblay, de la sérétaz<sup>2)</sup>, venant aux vignes et jardins, herbe qui traîne; faites un paquet de tout et le mettez sur ou sous la porte de la maison, ou étable<sup>3)</sup>. (Chappuis 382)

16. Il est possible de « *conserver la santé le long de toute l'année.* prends trois sommes de ruë<sup>4)</sup> et autant du butoisne<sup>5)</sup>, pile bien et mêle tout ensemble avec trois doigts de bon vin et en bois à jeun tous les matins tant que durera le mois de may. Et soit seur que cette année ne viendra mal sur la personne »<sup>6)</sup>. (Chappuis 295)

<sup>1)</sup> Ce texte corrompu semble composé de deux formules analogues qui se sont agglutinées. — <sup>2)</sup> Seretta, lierre terrestre, *Glechoma hederacea* (Gloss. BRIDEL). — <sup>3)</sup> Les portes, que les ennemis ou les malins esprits doivent franchir pour pénétrer chez leurs victimes, sont particulièrement désignées pour recevoir des charmes protecteurs; surtout le seuil, en patois leinder, leinda (Gloss. BRIDEL), lendaz, etc. Cf. n° 155 n. 4. — <sup>4)</sup> Pour LÉMERY (*Ruta*, 735), le nom vient du grec *ρύω*, je conserve, « parce que cette plante est employée pour conserver la santé ». Elle « sert d'antidote ou contrepoison » presque universel, au dire de PLINE (20, 131 ss.), résumé par FUCHS 424. — <sup>5)</sup> Bétoine, *Betonica officinalis* L. — Cf. Ps. MUSA, de herba vettonica, p. 11: « Haec herba . . . animas hominum et corpora custodit . . . » A condition que celui qui la cueille soit pur, et procède avant le lever du soleil, en août, avec une incantation: « Je te prie, toi, grande entre toutes les herbes, toi qui as été trouvée d'abord par Esculape ou par le centaure Chiron . . . », etc. Pour PLINE, 25 128, elle est un puissant antidote. — PARACELSE, à son tour, promet à ceux qui boiront de son eau qu'ils seront à l'abri des fièvres; prise chaque jour, elle est « conservativum maximum ». *Sämtliche Werke*, éd. Sudhoff, III 403. — <sup>6)</sup> Bastiment 1557, 101.

17. Peut-être devez-vous entreprendre une expédition grosse de dangers? Voici qui affermira votre courage: «*Pour partir de la maison sans danger*. Quand je m'en vay partir chemin de ma maison, Dieu le pere est avec moy, Dieu le fils est avec moy, Dieu le St-Esprit est avec moy, qui ma conduit et me conduira, qu'il n'y ay chien qui me puisse mordre, ny loup qui me puisse manger, ni ours qui me puisse devorer, n'y aucun murtrier qui me puisse meurtrir ny qu'en mon corps puisse faire aucun damage, soit de glaive trenchant, soit de pierre, soit de fer, soit de plomb, soit d'étain<sup>1)</sup>, n'y aucune chose que ce soit qui me puisse faire feu, n'y aucun feu d'artifice qui me puisse bruler, je prie mon Dieu tout puissant, que s'il y a des murtriers qui me veuille murtrir, ou des chiens qui me veuille mordre, ou des loups qui me veuille manger, ou des ours qui me veuille devorer, ou des larrons qui me veuille devorer [lisez: dérober], ou aucune personne qui me veuille faire quelque prejudice, soit avec pierres, ou avec bois, ou avec canon ou autres artifices, je prie mon Dieu tout puissant que leurs gueulles soyent fermées, et gelées, et leurs forces abolies, et leurs forces mortes, et leurs têtes têtes de morts, et que leurs pieds soit tout fermés et gelés, soit qu'il soient sur terre, soit sur pierres, soit sur bois, soit en quelque lieu que ce soit, je prie mon Dieu tout puissant que ma langue soit tant pieuse, de ma force et ma force d'homme très puissant et de redouter et qu'il soit jour serrer et ferme et le terme que je leur mettray, et aussi que djcelle place n'en puisse boucher<sup>2)</sup>, au nom du Père †, et du fils †, et du St-Esprit † amen.» (Chappuis 377)

18. La formule qui suit paraît, à juger par son titre, destinée à neutraliser les personnages redoutables qui par un attouchement pouvaient provoquer une maladie. Le texte, par contre, dont le sens se laisse plutôt deviner que saisir exactement, s'adresse plutôt à une victime qu'il s'agit de guérir. Il peut du moins servir d'exemple de ces énumérations et répétitions si fréquentes dans les exorcismes.

<sup>1)</sup> La prière pour les voyageurs, DEONNA n° 28, RHV 1931, énumère aussi, ni pierre ni plomb ni ditin ni d'acier . . . ; mais pour le surplus est toute différente. — Comparez La prière de Adam Jean Isaac Matthey, RHV 1910, 347—350. — Deux des recettes MILLIoud, Arch. 10 (1906) 45 et 46, ont acier fer, plomb, étain. — <sup>2)</sup> Bouger. — Toute cette fin est confuse.

«*Pour ceux qui touchent.* — Au nom du père, etc. boutin dy a boutin<sup>1)</sup> qui s'en va par chemin rencontra notre seigneur Jesus Christ qui leur dit ou ten va tu boutin? Je men vais rompre des os mesurer du sac. Non ne ferés boutin dit aboutin attend que la grace et prière nous apprendrai. Dirai poinstillon, poinstillon de neuf vienne 8 poinson poinstillon; de 8 vienne a 7 poinsons poinstillons; de 6 vienne a 5 p p; de 5 vienne a 4 poinsons poinstillons; de 4 vienne à 3 p<sup>ns</sup> poinstillons; de 3 p vienne à 2 poinsons poinstillons; de 2 a 1 poinson poinstillons; de 1 poinson poinstillon vienne a 3 [sic, devrait être 1/3] poinson poinstillon; de tier d'un vienne a rien. Que ne sobrai pas plus de poinstillon sur cette pauvre personne, pas plus que la rosée na de force et de puissance sur le pré au grand jour de la St-Jean. Au nom du père, etc.» (Bertholet 105)

19. Voici enfin de quoi protéger ce que le chef de famille a de plus précieux, femme et enfant: «*Pour empêcher qu'aucun fasse du mal à une femme nouvellement accouchée ou à son enfant,* luy pensant empêcher de tetter: prenés du lait de la ditte femme et le faites bouillir dans une poêle à frire, dessus le feu, jusqu'ace qu'il soit tout diminué». (Chappuis 382)

Recette à vrai dire singulière, car la croyance était alors très répandue qu'il était possible de «sécher» une nourrice, — comme une vache, — en chauffant de son lait<sup>2)</sup>. Ici, c'est celui qui se croit menacé qui prend les devants; en exécutant lui-même, sciemment, l'acte dangereux, il veut le rendre inoffensif.

Dans certaines des formules précédentes, on aura remarqué l'importance, lorsqu'on veut augmenter la force vitale, du printemps (mois de mai 16, la St-Jean 11), de Noël (12), de l'heure matinale (avant le levé 11), des pousses fraîches (11, 16). L'os de mort (4) est présage funeste, non pour celui qui le porte à bon escient, mais pour les poux indésirables. Le n° 15 met en évidence le rôle de la porte lorsque la sécurité de la maison est en jeu; le seuil est sacré. Si nous ne laissons ici de côté ce qui touche à la santé du bétail, de curieux rites liés au seuil viendraient s'ajouter à ceux que nous notons<sup>3)</sup>.

<sup>1)</sup> Ce boutin, aboutin serait-il à rapprocher du bourtin, n° 55 de LAMBELET, Arch. 12 p. 107? La recette de Lambelet concerne le bétail tandis qu'ici il est question d'une personne. — <sup>2)</sup> LAURENT JOUBERT, Erreurs populaires touchant la médecine, éd. 1587 Paris, 1<sup>re</sup> partie p. 225, combat cette superstition et donne comme preuve de son inanité le fait que tous les jours des nourrices «fournissent de leur lait aux apothicaires et barbiers, pour quelques remèdes, qu'ils chauffent: et le lait ne se perd point de leurs mamelles»... — <sup>3)</sup> V. n° 15 et n° 155 n. 4.

Les quelques amulettes signalées sont loin de représenter dignement cette catégorie de «medicamens» aptes à guérir ou à préserver, comme le disait le médecin lausannois Jacob Constant, «par des qualitez occultes ou inconnuës» et sans subir eux-mêmes «aucune manifeste alteration». Leur cas ne manque pas de l'embarrasser à certains égards. Sans doute, l'usage de «certains billets, caracteres et mots barbares» ne devrait «pas estre permis entre les Chrétiens». Mais «ceux qui sont composés de simples» peuvent avoir été «confirmés par beaucoup d'expériences» et «estre veritablement efficaces»; «ils pourront être essayez sans danger..., encore qu'on ne soit pas d'accord qu'ils puissent être bons employez en forme d'amulettes»<sup>1)</sup>.

20—28. Il ne voit ainsi pas d'inconvénient à se pendre au cou une racine de pivoine (20)<sup>2)</sup>, du gui de chêne (21)<sup>3)</sup> ou une parcelle de sabot d'élan (22)<sup>4)</sup> contre l'épilepsie; ou (23) du jaspe<sup>5)</sup> contre les vomissements et flux de ventre. A s'appliquer sur le ventre ou s'attacher aux aines de la fiente ou des intestins de loup, contre la colique (24)<sup>6)</sup>. A fixer une pierre d'aigle entre les seins ou sur l'estomac d'une femme enceinte, pour l'empêcher d'avorter (25); on la met d'autre part sur la cuisse pour faciliter l'accouchement (26)<sup>7)</sup>. L'aimant,

<sup>1)</sup> L'apothic. françois charitable (1683) p. 509. — <sup>2)</sup> Recommandée depuis GALIEN, dont FUCHS p. 146 rapporte une observation détaillée; un garçon guérit en portant une racine de pivoine pendue au cou, vraisemblablement «certaines vapeurs yssantes de ceste racine» entraînent par l'aspiration «és chambrettes du cerveau». — APULÉE 65, 1 lui accorde même vertu pour les lunatiques; si on l'applique à l'un d'eux, jeté à terre par une crise, aussitôt il se relève guéri, et tant qu'il la portera sur lui il n'aura plus d'accident. Cf. n° 75. — <sup>3)</sup> MARCELLUS 1, 39, vante le gui en friction sur le front avec de la poudre d'encens, contre le mal de tête. — Cf. n° 74. — <sup>4)</sup> Cf. n° 72. — <sup>5)</sup> On lui attribue, dit LÉMERY (Jaspis, 431) de grandes vertus, si on le porte attaché à quelque partie du corps; mais on ne doit guère ajouter de foy à ces sortes d'amulettes. Déjà PLINE faisait des réserves sur cette imposture des mages, à laquelle tout l'Orient souscrivait (37, 118). — <sup>6)</sup> Moudon 239 a une recette identique; de même RHV 1931/339. — LÉMERY s'en tient à l'usage interne (Lupus, 502); desséchés et pulvérisés, à la dose de 1 scrupule à 1 dragme, les intestins de loup sont propres pour la colique venteuse. — Par ARNAULD DE VILLENEUVE (Opera, éd. Bâle 1585, col. 622, de physicis ligaturis) nous apprenons que l'emploi de la fiente de loup contre les coliques, en application externe, est déjà mentionné par GALIEN; c'est que le loup est connu pour digérer même les os. — MARCELLUS l'utilise sous deux formes; séchée et réduite en poudre que l'on boit dans de l'eau, à jeun (29, 24); ou appliquée, au bras ou au cou, à certaines conditions qu'il serait trop long de reproduire (28, 52). — <sup>7)</sup> Cf. n° 104.

tenu dans les mains, apaise les douleurs de la goutte (27). Constant range par contre dans les «choses fabuleuses» ce que l'on conte de certaines pierres précieuses que l'on enchâsse dans des bagues, qu'elles feraient «remporter des victoires, gagner des procès, obtenir la faveur des princes et préserver de tous malheurs ceux qui les portent». Pourtant, il est bien certain que quelques-unes récréent fort la vue, comme la turquoise et l'émeraude (28).

Constant, tout à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, voit le monde presque avec les mêmes yeux qu'un Arnauld, un Marbod, un Marcellus, un Sextus Placitus, un Galien, un Pline. Il est du treizième siècle ou du premier, autant et plus que du dix-septième. Nos meiges et copistes de recettes retardent à peine davantage.

## 2. Secrets pour la guérison des maladies.

Il n'est guère de maux qui n'en soient justiciables et auxquels ne puissent s'opposer une bonne recette ou prière, un charme ou un secret, et parfois plusieurs dizaines. Les maladies des yeux, le décroît (décret: faiblesse, paralysie, atrophie, d'un membre ou de la personne entière), les hémorragies (le sang), me paraissent tenir le plus de place.

Les affections de la peau, de nature simplement cosmétique aussi bien que les lésions accompagnées de plaies, sont amplement représentées; parmi elles certaines désignations ne sont plus reconnaissables pour nous à première vue. Ainsi le violet<sup>1)</sup>, souvent mentionné, apparemment réservé aux humains, et que le Glossaire Bridel traduit par érysipèle à la jambe, me semble un peu moins défini, car je le rencontre assimilé aux engelures, à des enflures, à des «points de couteau ou d'épine». La «bête aux doigts» est le panaris, survivance de l'idée du moyen âge, qui elle-même se rattache à des conceptions préhistoriques, comme quoi ce mal si douloureux, où la peau se tend et change de couleur avant d'évacuer du pus, ne peut être dû qu'à un parasite ennemi, «le ver». Les suppurations des oreilles lui sont aussi attribuées. L'inflammation est souvent nommée le feu. Les corps étrangers, représentés par les «épines» apparaissent fréquemment; de

<sup>1)</sup> Je ne sais pas non plus au juste ce qu'est l'herbe au violet; *Bryonia dioica* pour VICAT (*Plantes vénén.*, 1776); ou *Solanum dulcamara* pour le Gloss. BRIDEL. Sans compter la giroflée ou violier, que notre patois nomme violai, vioulaï, viouli . . .

même les «saphirs» et «rubis»<sup>1)</sup>, qu'une trop généreuse fréquentation des caves semait sur les faces des buveurs; les dartres (derdres, guerda, etc.). Tandis que je n'ai, à mon souvenir, rencontré que de façon tout à fait exceptionnelle des secrets pour les fractures ou les luxations<sup>2)</sup>, qui paraissent ainsi être restées du domaine exclusif du rebouteur spécialisé.

Parmi les maladies internes il en est aussi que je ne saurais identifier. Qui nous dira à quelle affection Jean-Siméon Leyvraz entend remédier par sa «Prière pour relever les cervelles?»<sup>3)</sup> Et ce que sont au juste les «cris»? Le Glossaire Bridel donne cri ou crika, maladie des vaches qui les rend aveugles (Alpes). Une recette moudonnoise indique en effet un remède qui débute par cette définition: «le cri soit gry qui leur fait raser les yeux et la tête la tiennent basse il viennent à veugle.» Mais en voici une de Rivaz: «Pour les cris soit pour gens ou bête. Il faut nommer la personne...» Et le même mot peut s'appliquer à un enfant qu'un maléfice empêche de téter<sup>4)</sup>. Les fièvres et les affections nerveuses, en particulier l'épilepsie, et pour les enfants les convulsions dites le «malet», se voient, je crois, plus volontiers mentionnées que les maladies de la poitrine ou de l'abdomen; parmi ces dernières, l'«oppilation du foye» est un joli legs de l'antiquité savante. Faire dormir, empêcher de dormir, voilà une préoccupation fréquente de nos auteurs; avec tendance, me semble-t-il, à verser dans la farce ou le maléfice plutôt qu'à rester dans un rôle strictement thérapeutique<sup>5)</sup>.

Pour répartir les quelques exemples auxquels nous devons nous borner, nous les alignerons simplement, à la mode des thérapeutes de l'antiquité, en descendant de la tête aux pieds,

<sup>1)</sup> Ces passages, il est vrai, semblent provenir le plus souvent du Bastiment de recettes. — <sup>2)</sup> Une indication donnée en passant par THIERS I 428 montre que des charmes de ce genre s'employaient en France. — <sup>3)</sup> THIERS I 471 mentionne des conjurations «pour relever la forcelle, l'estomac ou la poitrine»; notre scribe a-t-il remplacé forcelle par cervelle? La forcelle ou fourcelle de l'estomac, désignait le creux de l'estomac, la région où la paroi abdominale aboutit à l'appendice xyphoïde et aux cartilages costaux. La tradition était fort répandue que cette fourchette pouvait tomber et par là nuire à l'estomac; A. Paré la combat. Notre VIRIDET (Traité du bon chyle, 1735, p. 579—587) rappelle que Zacutus Lusitanus croyait à la possibilité de la dépression du cartilage xyphoïde comme cause de troubles digestifs. Les guérisseuses vaudoises, ajoute-t-il, quoique parfaitement ignorantes, obtiennent bien des succès auprès de personnes que les médecins n'ont pu guérir, «comme je l'ai vû en un Seigneur Baillif que je traitois»; elles relèvent le cartilage xyphoïde et placent un bandage serré, par dessus un emplâtre. — Disons, une sangle abdominale primitive. — <sup>4)</sup> DEONNA n° 36, RHV 1926. — <sup>5)</sup> Le GRAND ALBERT, dans ses Secrets merveilleux, indique plusieurs recettes ayant mêmes effets.

passant ensuite aux maladies générales, fièvres, affections sans localisation déterminée, hémorragies, inflammations, maladies nerveuses. Quelques recettes utilisant avec une netteté particulière les procédés de transfert ou d'action sympathique seront relevées à part.

Les affections que nous avons retenues ont été choisies au hasard. Elles ne sont qu'une faible minorité de celles que l'on rencontre dans ces cahiers. Nous ne donnerons en général qu'une seule recette pour chacune d'elles. Notre tableau n'est ainsi qu'une réduction à très petite échelle.

### A. Réceptaire<sup>1)</sup>, par ordre de maladies.

#### Tête et tronc (n<sup>os</sup> 29—47).

*Yeux*<sup>2)</sup>. 29. Pour otter la douleur des yeux. Prené le poulmon du chevrau tout chaud ainsy que l'on le tire du corp de la bête et l'appliqué sur les yeux de la personne et il en ottera toute la douleur<sup>3)</sup>. (Moudon 145)

30. Priere pour le malle des yeux<sup>4)</sup>. Il faut faire la croits à toi Je fait la croit à ton iol puis on dit le nom de la personne disens au nom du pere, du fils du sain Esprits amen. (Moudon 247)

31. Prière pour la tache<sup>5)</sup> aux yeux. Il faut nommé le nom de la Personne, et dire si tu as la tache Dieu te détache s'il est blanche qu'elle se déblanche si elle est rouge qu'elle se dérouge, si elle est noire qu'elle se dénoire; au nom du Père, du fils et du saint Esprit amen.

La dire trois fois et soufflé dedans loeil. (Jaquiéry 8)

32. Prière pour les yeux<sup>6)</sup>. Il faut nomer le nom de la personne et dire tout ce que Dieu a fait est bien fait ceci le

<sup>1)</sup> Ce vieux mot est encore employé par CHAPPUIS dans son 2<sup>e</sup> livre, et par le cahier MONACHON (Moudon). — <sup>2)</sup> Voyez les cinq recettes publiées par le Dr MEYLAN, op. cit. p. 345 s., sur dix-sept qu'il connaissait; et les n<sup>os</sup> 39 à 43 DEONNA. — <sup>3)</sup> MARCELLUS 8, 141: la cendre du poumon de chevreau dissipe les démangeaisons des yeux. — SEXTUS PLACITUS, 3, 2, procède comme notre scribe, mais donne la préférence au lièvre - ad oculorum dolorem - leporis pulmo subpositus et adligatus dolores sanat. — <sup>4)</sup> Plus complet, DEONNA n<sup>o</sup> 39. — <sup>5)</sup> La tache est la taie de la cornée, cicatrice indélébile d'une ulcération guérie. Recette analogue, O. CHAMBAZ, Arch. 1 (1897) 233. — <sup>6)</sup> Voir RHV 1906/252 une version moins corrompue (E. MOTTAZ). Une autre, du Jura bernois, Folklore suisse, 11 (1921), 11. Je n'ai pas réussi à identifier toutes les affections nommées dans ce n<sup>o</sup>. L'ongle est l'unguis des anciens, pterygion des Grecs, nom que cette affection, curable, a repris aujourd'hui. Que sont la noire, la poutte, la toile? Celle-ci pourrait être la cataracte, où se voit au fond de la pupille une opacité grise. La noire serait-elle ce qu'on appelait « la goutte sereine », dans laquelle la pupille reste noire, en opposition avec la cataracte? — Le texte MOTTAZ introduit encore le brot; une des recettes MEYLAN, le brou; une autre version manuscrite, l'ébronche; une autre recette de Moudon ajoute la fleur, de même qu'un n<sup>o</sup> sans cela différent de LAMBELET, Arch. 12 (1908) 102 n<sup>o</sup> 25.

sera s'il plait à Dieu Si tu as le coup si lôte, sy tu as la tache qu'il séfasse, et sy tu as l'ongle cesse — sy tu as longle sy lébronche aussy l'abandonna et sy tu as la noire sil eclaire et si tu as la toile si lève et sy tu as le coup qu'ils sorte à tes yeux ny reste ni coup ni poutte non plus que à celui de la vierge Marie de Paradis au nom du P. f. S<sup>t</sup> E. amen.

Il la faut dire par trois fois en lui faisant le signe de la Croix avec le doit et le souffle. (Moudon 155, Leyvraz 23)

33. Pour le mal des yeux<sup>1)</sup>. Monsieur Saint Jean passant par ici, trois Vierges en son chemin, il leur dit, que faites vous ici, Nous guérisson de la maille, O guérissez Vierges, guerrisse l'oeil de: faisons faisant le signe de la Croix, et soufflant dans l'oeil, Il continue maille, feu grief, feu que ce soit, ongles, migraine, et arraignée, Je te commande, de navoir non plus de puissances sur ces oeil, qu'eurent les Juifs le jour de Pâque, sur le corps de nôtre Seigneurs Jésus-Christ, puis on fait encore le signe de la Croix, et soufflé dans l'oeil de la personne malade, lui ordonnant de dire troi foi, Pater et trois ave, au nom du Père et du fils, et du St-Esprit amen. (Jaquiéry 2)

34. Priere pour le mal des yeux ou tache. Il y a trois pelerin sur la mer qui yises<sup>2)</sup> et se repouse contagion de leur jeux<sup>3)</sup> ne voye notre Seigneur Dieu et père qui nous montre les vallons dit que la tache ni longle ni la fleur ni la chaleur ni le mal dorboin<sup>4)</sup> et autre maladie que ce soit Dieu la lui ote si elle est blanche<sup>5)</sup> si elle est<sup>6)</sup> quil ce derouge et que tous le mal saint à lé<sup>7)</sup> aussi comme la rosée senvà devant le sollel bien clair amen.

La faut dire neuf fois à gons<sup>8)</sup>. (Moudon 275)

35. Pour ôter la tache des yeux. Prenés une petite fiole et lemplissé du meilleur vin blanc, puis prené de la racine de gingembre et layant menuisée metté la dans la fiole et la bien bouché quelle ne sévante point et de cette eau mettez en une

<sup>1)</sup> Je ne sais ce que sont la maille et l'araignée. THIERS I 462 donne exactement la même formule, utilisée par un sergent de village dans le Maine (Sarthe). Notre scribe de Démoret l'a donc certainement empruntée. Le recueil BERTHOLET (Arch. 14, 1910, 260) a une formule semblable mais altérée et incompréhensible dans le milieu du texte, écrivant, par exemple: «sur ce toit», en place de: «sur cet œil»; une bonne femme de Lourtier dicte la même prière, assez corrompue, au 20<sup>e</sup> siècle, à M. GABBUD, Arch. 15 (1911) 241 n<sup>o</sup> 28. — <sup>2)</sup> Gisent? — <sup>3)</sup> Yeux. — <sup>4)</sup> Orbet, orgelet. — <sup>5)</sup> Manquent ensuite les mots: qu'elle se déblanche. — <sup>6)</sup> Manque ensuite: rouge. — <sup>7)</sup> S'en est allé. — <sup>8)</sup> Jeun.

goute dans les yeux avec une plume ou autrement et la tache s'en ira, au nom du Pere, fils, St-Esprit amen. (Moudon 212)

36. Pour le mal des yeux. Prenez trois feuilles de chêne qu'elle pendent droit en bas, et les mettre à rebout l'une sur l'autre toutes trois à la fois sur l'euil, sy elle étoient sèche les faut revenir avec de l'eau. Il les faut cueillir quand la l'une à les deux pointes, en bas. (Moudon 126)

37. *Les rousseurs* de la peau du visage s'enlèvent par le lait de chauve-souris<sup>1)</sup>.

38. *Pour le mal des dents*. Il te faut couper les ongles par un vendredy matin trois vendredy ensuite<sup>2)</sup> et quand tu les aura coupée trois vendredy tu prendras toutes les fois ce que tu auras coupé et le gardé jusques à la troisième fois et les porteras en terre. Au nom du Père, du fils, du St-Esprit amen. (Moudon 127)

39. *Maux de gorge, esquinancie*. Un bout de corde de pendu, autour du cou, les guérit en peu d'heures<sup>3)</sup>.

40. Une recette «*pour faire décroître le gros gosier*», c'est-à-dire le goitre, est trop longue pour être transcrite en entier; elle donne de sages conseils, tels que, pour toute la durée du traitement, «abstient toy très bien et sois sobre»; et à côté de jaune d'oeuf, farine de froment, poivre et «graine de milica», utilise le remède classique de l'éponge brûlée, première forme du traitement iodé. Le tout sera mis en galette, partagée en six pièces, en prendre une pièce chaque soir et recommencer un mois plus tard; pour finir «sans doute le gosier décroîtra». Noter ceci: les grains de poivre doivent être 9; l'éponge doit être préparée «quand la lune commencera à décroître, le premier vendredy»<sup>4)</sup>. (Chappuis 295)

41. *Pour la collique*. Faut mettre le grand doigt de la main droite sur le nombril, et vous prononcerez ces mots Mary qui est Mary<sup>5)</sup>. Collique ou passion qui est entre mon

<sup>1)</sup> Sauvage, p. 69. — Une recette analogue remonte au 1<sup>er</sup> siècle : au dire de Xénocrate d'Aphrodisias, le sang de chauve-souris devait détruire les poils de l'aisselle; ce que GALIEN conteste, XII 258, éd. Kühn. — <sup>2)</sup> De suite. — <sup>3)</sup> Sauvage p. 39. — THIERS I 391 indique d'après FERNEL: contre le mal de tête, se lier les tempes d'une corde de pendu. — <sup>4)</sup> Bastiment 1557, 101. † — <sup>5)</sup> Faut-il comprendre; «Marie qui est Marie», invocation à la Vierge; ou «mari qui est mari» constatation de l'état du patient? — THIERS I 472 a un exorcisme analogue qui débute par Mère Marie et où paraissent sainte Emerance et sainte Agathe, cette dernière attirée vraisemblablement par la rime: rate. Le recueil Millioud le donne aussi en écrivant mal: «ament St-amerant», pour «Madame sainte Emerance». (Arch. 10 [1906] 58).

foye et mon coeur, entre ma Ratte et mon Poulmon, je tarrette au nom du Pere, du fils, et du St-Esprit vous ferez trois fois le signe de la Croix et vous ferez dire trois fois Notre Pere qui est au Cieux etc. au patient. Pour autruy faut nommer la personne, en mettant ledit doit dessus son nombril et prononcer les dittes raisons cy dessus marquées. (Chappuis 376)

42, 43. Deux recettes *contre la jaunisse*: Feuilles de piapau<sup>1)</sup> jaune bouillies dans du vin blanc. (Moudon 149, 213) — Ou feuilles et racines de chélideine<sup>2)</sup> pilées, dans du vin blanc additionné de safran. (Anonyme d'Aubonne)

Ce qui importe n'est que la couleur du remède; vin, safran, fleurs et jus de chélideine, fleurs du «bouton d'or» sont jaunes.

44. *Pour rompre la pierre*: «haedera une dragme tous les matins avec un peu d'eau de gremil dit milium solis ou bien avec un peu d'eau de saxifrage.» (Anonyme d'Aubonne, 100)

Le gremil était pour les Grecs lithospermon, «graine dure comme pierre», aujourd'hui *Lithospermum officinale* L. La recette est déjà dans Dioscoride, Pline (27, 99) et Paul d'Egine. — Du saxifrage, Léonard Fuchs dit qu'elle est «appelée Saxifrage parce qu'elle rompt et iette les pierres hors du corps. Elle est dicte Rompierre, pour autant qu'elle vient dans les roches». <sup>3)</sup> Dioscoride, Scribonius Largus<sup>4)</sup>, Apulée<sup>5)</sup>, Marcellus<sup>6)</sup>, Paul d'Egine, tous le recommandent contre les calculs vésicaux.

Pour ces deux plantes, leur vertu supposée dérive d'analogies extérieures manifestes. Il en est de même du lierre; lui aussi s'attache aux pierres et Fuchs dit que son nom pourrait bien venir non seulement «ab herendo», mais «ab edendo», pour ce qu'il mange, ronge, et finalement corrompt toutes choses, esuelles il est joint et allié<sup>7)</sup>. Son action lithotritique est attestée dès l'antiquité. Si Pline rapporte

<sup>1)</sup> Piapau, ou boton de mazo = *Trollius europaeus* L. (DECOPPET et RICOU, Noms patois des plantes, 1764). — <sup>2)</sup> APULÉE 74, 4. Ad auriginem. *Herbam celidonium, tritam ex aqua bibat, miraberis.* — PARACELSE est naturellement d'accord; éd. Sudhoff, III 385, 389; éd. Aschner II 279. — LÉMERY (*Chelidonium*, 222) la dit bonne aux obstructions du foye. MADAME FOUQUET (Suite du recueil des remèdes, p. 182, 185), contre la jaunisse. — Encore préconisée dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle en Thurgovie, Arch. 12 (1908) 280; il suffit d'en mettre dans ses souliers. — <sup>3)</sup> P. 496; pour le gremil, p. 339. — LÉMERY est d'accord pour les deux plantes: *Lithospermum* (495) «est propre pour attenuer et briser la pierre du rein et de la vessie»; *Saxifraga* (763), «propre pour la pierre». † — <sup>4)</sup> *Compositiones*, n° 153; éd. Helmreich. — <sup>5)</sup> 98, 1; l'effet est immédiat; le jour même le malade est guéri. — <sup>6)</sup> Nombreuses recettes du livre 26, n°s 11, 15, 34, 93, 114, 133, 134, 135. — <sup>7)</sup> P. 294.

seulement, d'après Erasistrate, qu'il «faisoit sortir toute l'eau des hydropiques par les urines»<sup>1)</sup>, Apulée et Marcellus le vantent chaleureusement contre les calculs. Le premier donne les baies, au nombre de 7 ou 11, pilées, à boire dans de l'eau<sup>2)</sup>. Marcellus préfère extraire le jus de la plante, qui se durcit en gomme, etc.<sup>3)</sup>.

45, 46. Deux exemples qui illustrent encore le pouvoir de l'analogie, l'homéothérapie. Dans le premier, la vessie sera amenée à se débarrasser de son contenu parce que les ravonnets ont été obligés de livrer le leur<sup>4)</sup>; dans le second, l'urine sera retenue, aussi sûrement que l'était le poisson avalé.

Remède expérimenté *pour ceux qui ne peuvent uriner*. Prenez des ravonnets que vous ferez bien broyer, puis les mettrez dans un linge blanc et les serrerez entre deux tranchoirs<sup>5)</sup>. Ce jus mêlé avec du sucre et pris d'heure à heure est un excellent remède. (Chappuis 356)

Remède très assuré *pour ceux qui ne peuvent pas tenir leur urine*. Prenez un poisson que vous trouverez dans le brochet<sup>6)</sup> que vous secherez et rendrés en poudre, et en prendrez par deux fois à jeun. Cela vous guérira. (Chappuis 356, Moudon 148)

47. *Enfants rompus*. Conseils raisonnables, faire rentrer le boyau, au besoin en mettant la tête plus bas; couvrir d'une forte compresse et bander; pour la première fois, se faire montrer par un chirurgien comment appliquer le bandage. Mais une simple compresse ne risque-t-elle pas d'être sans valeur suffisante? On l'imbibera donc d'un onguent de racine de consoude ou la trempera dans de l'eau tenant un clou de forge. La recette n'en donne pas la raison, elle est trop évidente: la consoude consolide<sup>7)</sup> et le clou maintiendra la paroi refaite. (Leyvraz 87, 88) .

1) FUCHS p. 297. — 2) 99, 1, mire cauculos in vesica congregatos frangere et extrahere per urinam certum est. — 3) 26, 115. — LÉMERY n'attribue aucun pouvoir au lierre sur les calculs; mais bien au lierre terrestre (392), la labiée *Glechoma hederacea* L.; «on l'emploie pour la pierre». — 4) Je ne vois pas que les classiques attribuent au jus de radis, raifort ou rave des vertus diurétiques marquées. Il se pourrait que ces deux recettes soient autochtones? — 5) Assiettes plates en bois. — 6) Une version de Moudon écrit: béchet. † — 7) Dioscoride, PLINE, GALIEN, ont déjà vanté son pouvoir d'arrêter «la descente du boyau», de réunir les plaies, les os rompus, etc. «Mesme mise avec les pièces de chair quand elles cuisent, elle les rejoint», au dire de PLINE (FUCHS p. 472 s.). LÉMERY (*Symphytum* 826) lui accorde, entre plusieurs vertus, celle d'être «propre pour les hernies». Nom moderne, *Symphytum officinale* L. — Cf. n° 51. Voir une recette contemporaine, indiquée par S. MEIER à Ionen, Arch. 4 (1900) 328, a. †

## Affections des membres (nos 48—55).

48. Lorsqu'on croit avoir *la bête au doit*. Il faut prendre les petite bêtes que l'on trouve par le bois pourry que l'on appelle des truyes; il les faut attacher toutes vives sur le mal du doit et a mesure qu'une bête <sup>1)</sup> meurt l'autre <sup>2)</sup> meurt aussi <sup>3)</sup>. (Leyvraz 13)

49. *Prière pour guerry la morsure d'un serpard* vous ditte sette prière — sont les trois cerf qui vont en bas la montagnie du Jardain rancontre Notre Seignieur Jésus Christ qui leurs dit ou alé vous les trois cerf nous somme tant onlié de lonxion du serpard que nous nen pouvons plus onlion Morsure vatant<sup>4)</sup> que tune fasse mal a choze qui laye sur la terre et que tu tannale<sup>5)</sup> de desus les vivant et de desus la personne vous ditte son nom de batême et de famille de qui il let né. Au nom du perre du fils et du St-Esprit Amen. — Sy vous atrapé la serpard pillé la tête lapliqué sur le mal a défaut apliqué de sus un emplatre de fiante<sup>6)</sup>.

50. *Prière pour faire sortir les epines ou echarde hors des membres*. — Nycodemy tira des pieds et des mains les cloux ou chevilles de notre Seignieur Jesus Christ lorsque les Juifs leurent exposés et cloué à l'arbre de la croix. Au nom du Pere, du fils et du St-Esprit Amen<sup>7)</sup>. (Bertholet 115)

51. *Remede pour faire sortir toutes choses come bâle, echarde, fleche, epines, pièces de fer, et autres telles choses*. — Prenez graisse de lievre quatre onces, pierre d'aimant demy once, poudre d'ecrivice demy once, consolide trois quarts

<sup>1)</sup> L'une des truies. — <sup>2)</sup> Le ver intérieur. Cf. n° 109. — <sup>3)</sup> Cf. PLINE 30, 115: cosses qui in ligno nascuntur sanant ulcera omnia. — Analogue dans le recueil du Landamman SCHORNO, de Schwyz, milieu du 17<sup>e</sup> s., Arch. 15 (1911) 179 n° 37. Dans la vallée de Bagnes, actuellement, on croit qu'une personne aura le pouvoir de guérir les panaris, si, étant née et baptisée le troisième dimanche du mois, on lui a fait tenir dans la main, le jour de son baptême, un « vers du nœud »; Arch. 15 (1911) 240 n° 19. — <sup>4)</sup> Va-t'en. — <sup>5)</sup> Tu t'en ailles. — <sup>6)</sup> Emprunté à un carnet d'une cinquantaine de recettes, pour gens et bêtes, provenant de la famille Beroud, à Chexbres, appartenant à M. le pasteur Mayor, Le Mont; sans nom ni date; écrit vers 1800. — Une recette MILLIoud, très altérée, et différente pour tout le surplus, introduit « trois serf sur darbon »; Arch. 10 (1908), 46 s. Prière identique à la nôtre, avec minimales variantes, LAMBELET, Arch. 12 (1908) 109 n° 62; sans explication pour les termes onlié, onlion, onxion. — <sup>7)</sup> Nicodème et Joseph d'Arimatee sont volontiers mis sur le même pied par les vieilles recettes à l'occasion de la descente de la croix; aussi peut-on invoquer indifféremment l'un ou l'autre ou les deux ensemble V. p. ex. Arch. 18 (1914) p. 6 et p. 117 s. n° 11.

d'once, tout ce que dessus broyerez ensemble dans un mortier jusqu'à ce qu'il devienne comme un onguent puis finalement vous le tendrez sur une peau de Lièvre, que vous appliquerez en forme d'emplâtre. Cela tire tout dehors. (Chappuis 370)

L'aimant attire l'objet, l'écrevisse le pince et tient ferme, le lièvre hâte l'opération<sup>1)</sup> et la consoude<sup>2)</sup> referme la plaie. Difficile d'imaginer une composition mieux balancée. Conçue au bon vieux temps des flèches, il ne fut pas nécessaire de la changer lorsque les balles firent leur apparition.

52. *Resepte pour guerir le decret* [décroît, amaigrissement avec perte de forces]. — Vous levez le paquet<sup>3)</sup> en croix un vandredit matin à jun et vous prenez un penfoir<sup>4)</sup> et vous irez le même vandredit matin avant que le soleil soit levé et que les corbeaux soient nichés et vous direz mot à personne ni en allant ni en revenant et vous irez percer un serisier de serise noire et vous le percerez jusqu'à la moelle et vous ferez une cheville de frênes et vous metrez le paquet dans le trou en disant le nom de la personne je te jete au nom d'un tel et vous donnerez trois coups du marteau à la cheville et vous direz au nom du père du fils du St-Esprit et le troisième coup vous direz amen. (Moudon 300)

Les recettes contre le décroît sont nombreuses<sup>5)</sup>. Si je retiens celle-ci, c'est que cette même pratique est attestée chez nous encore au 19<sup>e</sup> siècle. En 1826 un ouvrier qui préparait le bois à brûler pour la cure de Daillens tomba sur un quartier de cerisier contenant la mèche de cheveux et la cheville plantés quarante ans plus tôt. Le pasteur fit don de la pièce au musée de Lausanne. Son bûcheron confirma l'excellence de la méthode; il venait d'être, de cette manière, débarrassé d'un décroît à la jambe consécutif à une sciatique<sup>6)</sup>.

<sup>1)</sup> MARCELLUS (29, 35) expose avec toute la clarté désirable le rôle que le lièvre est tout naturellement amené à jouer en thérapeutique. Par exemple, pour enlever les coliques: on attachera sur la place souffrante un astragale de lièvre, au moyen d'un fil fait du poil de l'animal; après quoi on relâchera un lièvre vivant, en lui disant: Sauve-toi, sauve-toi, petit lièvre, et emporte la douleur de ce ventre! — Il sera d'ailleurs bon que ni l'os ni le fil n'aient jamais été touchés par une femme; que l'os ait été enlevé à un lièvre en vie, ou, mieux encore, trouvé par fortune dans un intestin de loup; mais alors on veillera qu'il ne soit à aucun moment en contact avec la terre; etc. — SEXTUS PLACITUS énumère 26 vertus du lièvre; aucune ne se rapproche de notre texte ni de celui de Marcellus cité ici. Pour LÉMERY (Lepus 476) sa graisse « est propre pour exciter la digestion et la suppuration des abcès ». — <sup>2)</sup> Cf. n° 47. PLINIE 26, 148, symphyton ad cicatricem celerrime perducit . . . — <sup>3)</sup> Dans ces cas il s'agit toujours de cheveux ou de poils. — <sup>4)</sup> Perçoir. — <sup>5)</sup> V. par ex. celles du Dr MEYLAN l. c. 346 s., et DEONNA n° 49. — <sup>6)</sup> Statistique du cercle de Sullens, par le past. L. DUMAINE; Feuille du C. de V. 18 (1831), 75 s.

— Il est superflu d'attirer l'attention sur la multiplicité des précautions magiques prises: le prélèvement en croix, le vendredi, avant le lever du soleil, en silence total, les trois coups; corbeaux et frêne sont intimement liés à la sorcellerie. Le trou doit atteindre la moelle, pour garantir que le mal est vaincu jusqu'à sa moelle. La force avec laquelle croît l'arbre auquel «le paquet» est confié garantit que le sujet va recouvrer la sienne.

Deux autres caractères se retrouvent volontiers dans les formules qui concernent ce mal; la relation avec la lune — car elle aussi connaît des périodes de décroît —, et l'énumération des tissus d'où l'exorciste expulse successivement le mauvais esprit<sup>1)</sup>.

53. *Decret* — Il faut prendre du lard de cochon rouge ou blanc, [divers autres ingrédients], 9 vers de terre, de la cire vierge, s'il se peut de la poix dun sapin qui ait séché sur la plante, du sel. Il faut faire fondre le tout ensemble et le couler a travers dun linge. Si cest pour une personne il faut le faire le troisième jour de la lune il faut le même jour entre jour et nuit que la lune puisse donner de la clarté; en meme tems il faut prendre la graisse en regardant la lune, ne regardant pas le mal, en frottant toujours en bas, en disant: ce que je touche crois, ce que je vois decroit<sup>2)</sup>; en disant 3 fois notre père. (Bertholet 17)

54. *Pour le decret* — Au nom de Dieu, au nom de pere, du fils, au nom du St-Esprit — Tous ce que Dieu fait est bien fait; il le fera sil lui plait. N. N. a le decrait; sil est dans les mouelles qu'il passe aux os; des os à la cher; de la cher à la pos [peau]; de la pos au poil; et des las en la mer; et que jamais il ne s'en apersoit. Au nom du pere du St-Esprits amen. (Moudon 268, identique Bertholet 118, énumération analogue Lambelet n° 15 p. 99, et Arch. XV 1911 p. 177 n° 27).

55. *Remede pour les corps des pieds*. — Prenez des feules de gros plantin larges et les mettez trumper dans du vinaigre et les mettez sur le corps des pieds<sup>3)</sup>. (Leyvraz 125)

(à suivre.)

<sup>1)</sup> Énumération analogue à Schwyz vers 1650, Arch. 15 (1911) 177 n° 27. † —

<sup>2)</sup> Texte altéré, car la lune que l'opérateur regarde, croît au contraire. Cf. n° 70. —

<sup>3)</sup> APULÉE 1, 17, Si pedes tumuerint ab itinere: Herba plantago contusa, cum aceto inposita tumorem tollit. — La recette d'Apulée est contresignée par PARACELSE, Sämtliche Werke, éd. Sudhoff, III 396, in Macri poemata scholia. — Qui a admiré l'obstination du plantain à prospérer sur les bords des chemins de campagne, écrasé par les roues des chars, pilé par les grosses semelles cloutées des passants, serait bien surpris que la pharmacopée populaire ne l'eût pas préconisé pour les meurtrissures des pieds. — Cf. nos 1 et 2. Mentions modernes, pour les pieds du bétail, ROLLAND IX 89 ss.